



RAPPORT D'ACTIVITÉS SYNTHÉTIQUE



2017





SOMMAIRE

LA VIE DU SYNDICAT MIXTE	3
LE BUDGET 2017	3
LES RESSOURCES HUMAINES	5
LES ACTIONS MENEES EN 2017	6
LES INVENTAIRES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES	7
PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LA GEODIVERSITE	9
GESTION/PRESERVATION/RESTAURATION DES MILIEUX	10
REGIE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES SITES NATURELS FREQUENTES	11
VERS UNE VALORISATION ET UNE DIFFUSION DU PATRIMOINE BATI DU VERDON	12
LA SENSIBILISATION ET LA SECURISATION DES VISITEURS	13
PLAN DE GESTION DES DOMAINES DE VALX-FELINES	14
GERER, DIFFUSER ET VULGARISER LES DONNEES	15
AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE TERRITOIRE SELON LES PUBLICS CIBLES	16
MOBILISER ET ACCOMPAGNER LE RESEAU DES PARTENAIRES	17
DEVELOPPER L'IMPLICATION DES PUBLICS	18
METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTERPRETATION DU TERRITOIRE	19
STRUCTURER LA DESTINATION TOURISTIQUE VERDON	20
REDUIRE LA VULNERABILITE ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE	21
RELOCALISER L'ECONOMIE ET LES ECHANGES	22
CONCILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET BIODIVERSITE	23
VERS DES DOCUMENTS EXEMPLAIRES DE PLANIFICATION URBAINE	24
DECLINAISON DE LA TVB SUR LE TERRITOIRE DANS UN PLAN PAYSAGES, AGRICULTURE, PASTORALISME ET BIODIVERSITE	25
COOPERATION : DU LOCAL A L'INTERNATIONAL	26
AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU	27
PRESERVER ET VALORISER LES MILIEUX AQUATIQUES	28
ALLER VERS UNE GESTION SOLIDAIRE DE LA RESSOURCE EN EAU	29
AMELIORER LA QUALITE DES EAUX	30
CONCILIER LES ACTIVITES TOURISTIQUES LIEES A L'EAU AVEC LES AUTRES USAGES ET LA PRESERVATION	31
REMERCIEMENTS	32



LA VIE DU SYNDICAT MIXTE

Un Parc naturel régional est un territoire dont la valeur des patrimoines naturels et culturels remarquables justifie une reconnaissance nationale. Ce territoire est labellisé « Parc naturel régional » dès lors que ses élus s'engagent dans un projet qui allie développement et préservation des patrimoines. La charte du Parc fixe les orientations du développement économique et social, dans le souci du renouvellement des ressources et de la valorisation des patrimoines. L'État donne le label Parc naturel régional, pour une durée de 15 ans.

Né en 1997, le Parc naturel régional du Verdon est géré par le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon auquel ont adhéré 46 communes, 2 départements (les Alpes-de-Haute-Provence et le Var) ainsi que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Parc naturel régional du Verdon est une collectivité locale. Son organisation fait travailler côte à côte des instances décisionnelles (élus des collectivités adhérentes) et des structures participatives ouvertes aux citoyens, aux associations, aux professionnels, aux scientifiques. Une équipe pluridisciplinaire de salariés est au service de l'ensemble.

Les instances de décision

C'est le comité syndical (équivalent d'un conseil d'administration) du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon qui prend les grandes décisions (budget, créations d'emplois, statuts, orientations). Il est composé de représentants des collectivités adhérentes au syndicat (1 délégué de chacune des 46 communes adhérentes, 2 délégués du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, 2 délégués du Conseil départemental du Var, 4 délégués du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.) Y siègent également les communautés de communes, et avec voix consultative, les chambres consulaires, les représentants du conseil de développement et de l'association des amis du Parc.

Pour les affaires courantes, le Parc est dirigé par un bureau de 18 membres élus au sein du comité syndical et animé par un président.

Les instances consultatives

Le Parc naturel régional du Verdon, c'est 33 000 habitants qui apportent leurs savoirs, leurs idées, leurs attentes. Ils sont force de proposition au sein de plusieurs structures participatives :

5 commissions thématiques permanentes (eau, patrimoines naturels, développement économique, sites-paysage et aménagement, diffusion des connaissances); des groupes de travail ou des comités de pilotage qui œuvrent sous la responsabilité des élus ; le conseil scientifique ; le conseil de développement.



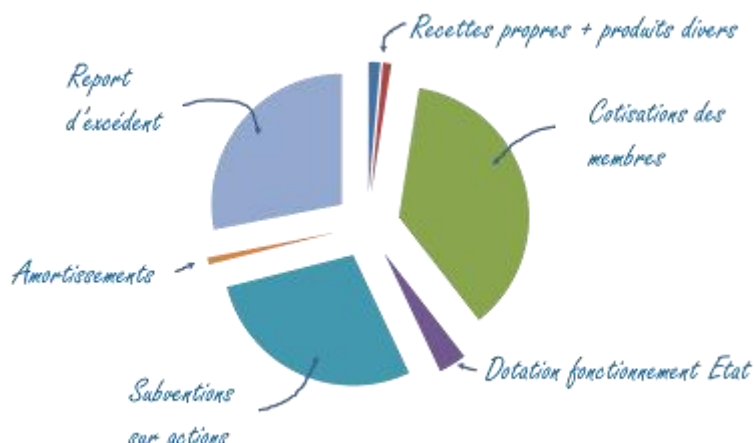
LE BUDGET 2017

Les recettes du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon proviennent d'abord des cotisations de ses membres :

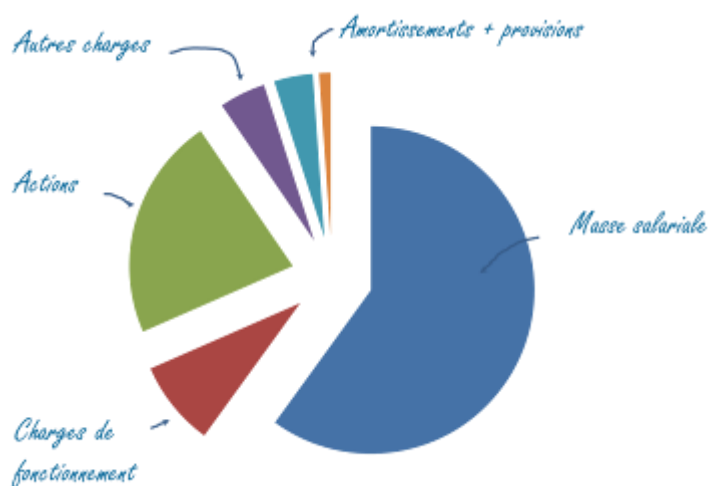


- les 46 communes qui contribuent à hauteur de 4 euros par habitant (population DGF), soit un total de 178 621 € (taux inchangé depuis 2009),
- les 2 départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var qui contribuent à hauteur de 102 016 € chacun,
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui apporte la part la plus importante : 955 448 €,
- une dotation de fonctionnement de l'État de 124 000 €.

Le budget est ensuite équilibré par les subventions sollicitées auprès des conseils départementaux, du Conseil régional, de l'État, de l'Union européenne et des partenaires tels que l'Agence de l'eau, EDF, l'Occitane... en lien avec le programme d'actions.



Les dépenses de la section de fonctionnement évoluent entre 2,5 et 3 millions d'euros, ces dernières années. En 2017, elles s'élevaient à 2 744 173 € (résultats du compte administratif 2017), réparties comme suit :



La principale intervention du Parc étant liée à son apport en ingénierie, la part des dépenses de personnel dans le budget est importante.

Les dépenses d'investissement sont moindres car le syndicat n'a pas vocation à réaliser directement des aménagements. Elles totalisaient 140 123 € en 2017 (dont : 43 916 € pour la finalisation des équipements pédagogiques de la ferme caprine, 11 327 € pour des travaux d'entretien de bâtiments à la ferme de Félines, 23 765 € pour le renouvellement du parc automobile et informatique et 50 000 € de dotation d'investissement au budget de la régie).

LES RESSOURCES HUMAINES

En 2017, 38 techniciens salariés mettaient en œuvre les actions du Parc, apportant ainsi leurs compétences interdisciplinaires. Ils sont la boîte à outils du Parc.

Cette équipe évolue en fonction des projets validés dans le programme d'actions pluriannuel. Chaque année, elle est renforcée par plusieurs stagiaires.

Les interventions de l'équipe du Parc sont très diverses ; certaines activités sont récurrentes et assurent le fonctionnement de la structure (suivi administratif, marchés publics, gestion financière et comptable, gestion des ressources humaines, secrétariat, accueil, communication, entretien des locaux et des domaines...). D'autres permettent de faire vivre les instances de participation et les groupes de travail liés aux projets, de maintenir les échanges, de représenter la structure, et de peser dans les différents réseaux ou lieux de décisions pour faire valoir les intérêts du territoire. Enfin, une grande partie du temps est consacrée à l'accompagnement de projets portés par les communes, les intercommunalités ou les acteurs socio-économiques du territoire ou à mettre en œuvre les actions portées par le Parc.

Pour en savoir plus sur l'équipe : programme d'actions et trombinoscope



A télécharger sur notre site : www.parcduverdon.fr/fr/page/trombinoscope

LES ACTIONS MENÉES EN 2017

Chaque année, entre 150 et 200 actions sont menées ou accompagnées par le Parc naturel régional du Verdon, toujours avec un ou plusieurs partenaires. En effet, le Parc n'a pas vocation à faire à la place des acteurs du territoire (collectivités, administrations, entreprises, associations, citoyens), mais à les aider à mettre en œuvre des actions contribuant au développement durable du Verdon.

Le rapport annuel d'activités est le document dans lequel est présenté le travail mené par les commissions thématiques pour répondre aux objectifs de chacune des 13 orientations de la charte du Parc. Cette charte, établie pour une période qui va de 2008 à 2023, constitue le plan de vie du Parc. Elle est déclinée en programmation d'actions de trois ans qui définissent des priorités opérationnelles.

Ce rapport ne contient pas une description de la totalité des actions. Il s'attache plutôt à dessiner un portrait simple de ce qui a progressé pour chaque orientation en 2017. Le rapport annuel d'activité est donc un guide qui permet de visiter la charte du Parc au travers d'actions concrètes et récentes.

L'ensemble de ces actions sont rendues possibles grâce aux financements mobilisés par le Parc auprès principalement de la Région, puis de l'Union européenne, de l'État, des départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, des communes et de nos partenaires privés (Société du canal de Provence, EDF, l'Occitane...).

A souligner, le travail indispensable réalisé par les services administratifs du Parc pour que les commissions puissent mener à bien leur œuvre.

Pour ceux qui souhaitent avoir des informations complémentaires sur l'une ou l'autre des actions et des orientations, il suffit de s'adresser à la maison du Parc ou de visiter notre site Internet : www.parcduverdon.fr

Bonne lecture !





Les inventaires et suivis scientifiques réalisés en 2017

L'année 2017 a été marquée par :

- la poursuite et la fin des inventaires prévus dans le cadre de l'élaboration de la Trame verte et bleue sur le territoire du Parc.

Au total, 5 inventaires/suivis auront été réalisés sur la période 2016-2017 :

- Actualisation des données sur la Chevêche d'Athéna (oiseau) ;
- Inventaire de l'Apollon, du Semi-apollon et de la Proserpine (papillons) ;
- Recherches de nouvelles stations d'Ecrevisse à pieds blanc, suivi des stations inventoriées en 2010 et 2013 et évaluation de la progression des écrevisses exotiques ;
- Inventaire des papillons de jour et des criquets/sauterelles sur un échantillon de 14 zones humides ;
- Suivi en sortie de gîte d'une colonie de Petit rhinolophe (chauves-souris), afin de mieux évaluer l'importance des éléments fixes du paysage (haies, arbres isolés et alignés etc.) et l'impact des ruptures de ces éléments paysagers sur le déplacement des chauves-souris. Les résultats ont permis de mieux évaluer l'impact de la fragmentation des milieux sur ces espèces sentinelles de notre territoire et d'alimenter le travail mené par l'Université Aix-Marseille, travail qui couplé à l'élaboration du Mode d'Occupation des Sols (MOS) terminé en 2017, permettra d'établir des cartes dites de connexité au second trimestre 2018. Ces cartes permettront ainsi d'avoir un outil d'aménagement du territoire reposant sur une assise scientifique rigoureuse.



Chevêche d'Athéna - ©Denis Buhot

ZOOM sur l'importance des zones humides du territoire pour la biodiversité...

Sur seulement 14 zones humides du territoire du Parc, soit à peine 200 ha, les inventaires ont montré en quoi ces zones humides étaient de véritables oasis de biodiversité. Les chiffres sont plus que parlants :

Ont été recensés :

- 133 espèces de papillons de jour, soit 56% des espèces connues en région PACA (216 espèces) et 47% de la faune française ;
- 68 espèces d'orthoptères (criquets et sauterelles), soit 38% des espèces connues en région PACA (181 espèces) et 31% de la faune française (222 espèces) !



©D. CHAVY -PNRV

Avec la contribution financière de :



- **la mise en œuvre du suivi annuel des gîtes de reproduction du Petit rhinolophe.**

Comme chaque année, notamment sur les sites Natura 2000, **11 gîtes prioritaires** au niveau régional et **8 gîtes d'intérêt local** ont été suivis en juin et juillet pour connaître l'effectif des adultes et des jeunes.

Au total, **1200 petits rhinolophes** ont été comptabilisés dans ces gîtes, dont près de la moitié étaient des jeunes de l'année. Cette année, dans le cadre de la Trame verte et bleue, un focus sur la commune de la Palud-sur-Verdon (étude menée par le Groupe Chiroptères de Provence) a mis en évidence un déficit de gîtes favorables pour cette chauve-souris qui se reproduit essentiellement dans nos bâtiments, mais aussi parfois dans des grottes chaudes (2 grottes connues et suivies sur le territoire).

Alors que la commune hébergeait autrefois plusieurs colonies, n'ont été recensées en 2017 que deux grosses colonies, ce qui traduit un manque en disponibilité de gîtes sur la commune.

De manière générale sur le territoire du Verdon, les colonies sont aujourd'hui confrontées à une disparition progressive mais constante de leurs gîtes depuis plusieurs années, disparition soit du fait d'une dégradation avancée du bâti, soit parce que le bâti a été restauré sans permettre le maintien d'accès et de conditions favorables aux chauves-souris.



- **Achèvement de plusieurs études et suivis en cours sur l'Apron du Rhône, accompagnés ou portés par le Parc.**

Ce poisson est suivi depuis le début des années 2000 dans le Verdon (Agence française de la biodiversité, Université Aix-Marseille-CNRS, IRSTEA, Parc). Le suivi démographique et génétique de l'espèce sur plusieurs années a permis de constater que les individus vivent plus vieux et sont plus grands que dans la Durance, la Beauce ou encore La Loue ; mais leur croissance est par contre plus lente et le ratio taille/poids reste faible par rapport aux individus suivis sur d'autres affluents du Rhône. Cela pourrait être dû au fait que les conditions de vie dans le Verdon, ne sont pas optimales, au regard des proies préférentielles connues pour l'Apron et peu présentes dans le Verdon (étude IRSTEA/Université Aix-Marseille-CNRS).

Information importante, le crash démographique subi par l'Apron suite à la création des barrages dans les années 60-70 (qui a isolé la population du Verdon de celles de la Durance) semble s'être arrêté. La population est génétiquement stable d'après les résultats des suivis génétiques réalisés entre 2009 et 2016.

Enfin en 2017, l'AFB a réalisé de nouvelles prospections de l'Apron en amont du secteur connu pour l'espèce. Il s'avère qu'aujourd'hui, ce poisson est connu sur 13 km de plus qu'il y a 10 ans.

Ces nombreuses informations permettent aujourd'hui d'alimenter la réflexion sur la gestion à mener sur les secteurs fréquentés par l'Apron. En 2017, le comité de suivi relatif à l'Arrêté inter-préfectoral de protection de biotope de l'Apron (APPB) dans les gorges du Verdon, a permis de faire le point sur l'état des connaissances et la pertinence de la réglementation choisie en 2012 pour protéger ce poisson et ses habitats. En plus des actions qu'il anime localement, le Parc participe à la définition des opérations menées à l'échelle nationale pour préserver ce poisson (à travers le plan national d'actions en faveur de l'Apron).

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LA GÉODIVERSITÉ

Les actions réalisées en 2017



Les contrats Natura 2000 – un outil de gestion contractuel

Sur les différents sites Natura 2000 du Parc, plusieurs contrats Natura 2000 sont aujourd'hui effectifs ou seront instruits en 2018 (appel à projets du Conseil régional) :

- Le Conservatoire du Littoral, a acquis en 2015, la ferme de la Grande Forêt (Aiguines) et entreprend aujourd'hui la restauration et la revalorisation de ce domaine agricole. Le Conservatoire a choisi de dédier une partie de la bâtisse aux chauves-souris qui s'y reproduisent depuis plusieurs années (60 individus). Un contrat Natura 2000 sera mobilisé pour restaurer d'anciens prés aujourd'hui abandonnés par le pâturage. Ils seront rouverts et remis en pâturage afin de restaurer leur valeur pastorale ainsi que leur valeur en terme de biodiversité : plusieurs espèces de criquets, sauterelles et papillons (dont la Laineuse du Prunellier) ainsi qu'une flore typique des pelouses pâturées seront favorisées par cette opération.
- D'autres contrats Natura 2000 consistent à préserver des arbres remarquables au sein de massifs faisant l'objet d'opérations sylvicoles. Ces arbres devront être maintenus à minima une trentaine d'années. Avec leur âge avancé (parfois 300 ans) et leur diamètre respectable (jusqu'à 1m20 de diamètre), ils représentent des gîtes très favorables pour les oiseaux forestiers (pics, chouettes), pour les chauves-souris forestière (Barbastelle) ou encore pour des insectes comme le Pique-Prune. Ainsi 4 contrats Natura 2000 « bois sénescents » sont déjà ou vont être instruits par les services de l'Etat en 2018.
- En 2017, les Parcs naturels régionaux du Verdon, du Luberon, du Mont Ventoux (Parc en préfiguration), des Baronnies provençales et des Alpilles et en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels (CEN PACA) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO PACA), ont monté un projet visant renforcer l'accueil de leur territoire pour le Vautour percnoptère. Ce projet consiste notamment à augmenter le nombre de placettes d'alimentation destinées aux vautours (ces placettes seront proposées aux éleveurs du plateau de Valensole et des gorges du Verdon qui les alimenteront tout au long de l'année avec les bêtes mortes de leur troupeau).

Les conventions refuges chauves-souris des basses gorges du Verdon

L'ensemble des tunnels constituant l'ancien canal du Verdon dans les basses gorges, va désormais être labellisé « Refuge pour les chauves-souris ». Ces tunnels qui s'étendent sur les communes de Saint-Julien, Quinson et Esparron-de-Verdon ont une importance nationale puisqu'ils hébergent 30 % de la population française de Murin de Capaccini (chauve-souris méditerranéenne) entre octobre et mars. Le Parc, le Groupe chiroptères de Provence et la Société française d'étude et de protection des mammifères ont donc proposé aux 3 communes de s'engager dans cette convention,

afin d'assurer la protection de ce refuge très particulier et d'une grande valeur. Une autre convention refuge a également été validée par EDF et la commune d'Esparron, propriétaire d'une grotte des basses gorges, où se reproduit une grande partie de la population de Murin de Capaccini entre avril et août, accompagnée d'une autre chauve-souris remarquable, le Minioptère de Schreibers, dont les effectifs nationaux sont en chute libre.



Les actions réalisées en 2017

Les sites d'intérêt écologique majeur au plan de Parc :

Cogestion de la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin,
Accompagnement du projet de Réserve biologique dirigée de la hêtraie du Grand Margès (Aiguines).

Animation de la démarche Natura 2000 :

6 sites Natura 2000 dont la mise en œuvre du document d'objectifs est animée par le Parc.

Des moyens internes ont été mobilisés (expertise technique et accompagnement administratif) en appui au projet d'aménagement des belvédères du Col d'Illuire et de la Dent d'Aire, ainsi qu'à une meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans la définition des futurs travaux de restauration des continuités écologiques du Colostre.



Suivi de l'instruction des Mesures agro-environnementales animées sur le territoire du Parc

En 2017, les Mesures agro-environnementales animées en 2015 ont été instruites par les services de l'Etat (celle de 2016 seront instruites en 2018). Ceci a nécessité la vérification d'une vingtaine de dossiers animés en 2015 dans le cadre de Natura 2000 (pour rappel, les mesures mobilisées pour préserver la biodiversité sont les suivantes : mesures permettant le maintien de couverts agricoles favorables à l'Outarde canepetière, mesures de réouverture ou de maintien de l'ouverture des pelouses d'altitude). Le CERPAM anime quant à lui, notamment sur le territoire du Parc, des mesures destinées à préserver la ressource pastorale et des mesures de défense des forêts contre l'incendie.

La création ou la restauration de haies

Le projet de plantation de haies et arbres isolés dans les exploitations agricoles, initiée en 2016, s'est poursuivie en 2017. Quatre agriculteurs ont créé ou restauré des haies et trois agriculteurs ont planté des amandiers isolés sur leur exploitation. Au total, ce sont 894 arbres dont 110 fruitiers qui ont été plantés en 2017.



RÉGIE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES SITES NATURELS FRÉQUENTÉS

Les actions réalisées en 2017

Aménagement du Point sublime-Couloir Samson à Rougon : la régie a avancé sur la programmation en lien avec les partenaires. Pour cela, une réunion importante a eu lieu sur site en juillet. Ce travail a permis de définir un programme qui a été validé en janvier 2018. Le projet va se poursuivre par le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Aménagement des belvédères de la Dent Aire à La Palud et du Col Illoire à Aiguines : les études de maîtrise d'œuvre ont été finalisées et les permis d'aménager obtenus. Les travaux sont prévus au printemps 2018.

Aménagement des sites d'embarquements eau-vive : le programme de chaque site a été affiné. Une réunion sur site avec l'ensemble des partenaires concernés a eu lieu en mai. Les études sont prévues sur 2018.

Finalisation du réseau radio « Sécurité Verdon » avec l'installation du dernier relais sur la commune d'Allons et ouverture de l'accès aux professionnels des activités de pleine nature, associations, communes et partenaires publics.

En assistance à la commune, définition du **projet de toilettes sèches à La Palud** : le modèle de toilettes a été validé en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et les autorisations administratives obtenues. Les toilettes seront installées au printemps 2018.

Une **étude de faisabilité sur la réorganisation du stationnement et de l'accueil sur le village d'Esparron** a été réalisée. Elle a été présentée aux élus de la commune en janvier 2018.

Animation de l'Opération Grand site avec l'animation de deux études stratégiques importantes :

- le **Schéma d'interprétation du Grand Site** qui a été réalisé en concertation sur l'année et finalisé en novembre. Une session de deux jours de formation a été organisée à la suite de ce travail pour les professionnels (guides, accompagnateurs, maisons thématiques...),
- le **Schéma mobilité et déplacements du Grand Site** en cours. Ce document doit aboutir à la définition d'un plan de déplacement sur et vers les Gorges du Verdon.



VERS UNE VALORISATION ET UNE DIFFUSION DU PATRIMOINE BÂTI DU VERDON

Les actions réalisées en 2017

Inventaire du patrimoine bâti lié à l'eau : fin du partenariat avec le service régional de l'inventaire depuis août. Amélioration des données par des recherches aux archives (historique). Zoom sur 3 communes : Ginasservis, la Verdière, Saint-Julien-le-Montagnier. Implication forte des associations du patrimoine.

Les édifices inventoriés (environ 300 notices) peuvent bénéficier d'une aide dans le cadre de la chaîne patrimoniale.

Chantiers participatifs : toujours en attente des financements européens permettant de financer la prestation pédagogique.

Suite à l'appel à communes volontaires de 2016, 2 projets ont été retenus :

- lavoir de Font-Vieille à La Verdière (reporté en 2018),
- canal à Aups (première partie avec financement total pris en charge par la commune, suite en 2018).



ZOOM sur le chantier du canal des moulins à Aups

Le chantier a mobilisé une dizaine de personnes différentes (dont plusieurs agents communaux) sur 4 jours, ce qui correspond à 44 journées de travail.

Un partenariat étroit s'est mis en place entre le Parc, la commune, l'ASA de Cresson, et le soutien de l'ADSECA.

La commune a réalisé un gros travail préparatoire en amont. Le Parc a fait appel à Frédéric Rosso (Ets Restauration du patrimoine) en tant qu'intervenant technique, spécialiste de la maçonnerie à la chaux et des enduits à pierres vues. 8 m linéaire sur 1.20 m de hauteur ont été repris.

Dépenses : 2 810 €

- Parc : 1 290 € (coût technicien Parc)

- Commune : 1 520 € (formateur), 1000 € (matériaux)



LA SENSIBILISATION ET LA SECURISATION DES VISITEURS

LA PREVENTION DES CONFLITS ET DES NUISANCES

Les actions réalisées en 2017

En 2017, l'équipe d'écogardes était composée de 15 saisonniers, de trois volontaires en services civiques, de 2 chefs de secteurs, d'un écogarde technicien randonnée et du coordinateur présent à l'année.

L'action de sensibilisation a permis de croiser 122 926 personnes et d'en sensibiliser 36 950 personnes.

512 feux de camp ont été relevés et démontés, et 63 feux éteint en présence des contrevenants.

83 encombrants ont été relevés et cartographiés.

Les écogardes ont accompagné les manifestations sportives à travers des avis, le conseil sur les tracés et la tenue de l'évènement, ou la présence à certaines manifestations (Verdon Canyon Challenge, Transpiades, Verdon des collines ainsi que plusieurs raids multi-activités).

Un travail sur la régulation de la circulation motorisée a été mené avec les communes de Quinson et la Palud-sur-Verdon.

ZOOM sur la stratégie sports et loisirs motorisés

L'état des lieux établi en 2017 a permis d'identifier les différents conflits d'usage résultants des pratiques non réglementaires de certains pratiquants de loisirs motorisés. Ce diagnostic a donné lieu à l'élaboration d'une stratégie, en concertation avec les différents acteurs concernés par cette thématique, visant à la maîtrise de la circulation motorisée en espace naturel.

La mise en œuvre de celle-ci se décline en plusieurs actions phares :

- Sensibiliser les pratiquants et les professionnels (information et rappel de la réglementation),
- Coordonner et mobiliser les acteurs du territoire,
- Réglementer la circulation des véhicules à moteurs par l'accompagnement des communes (prise d'arrêtés inter-municipaux à l'échelle de massifs...),
- Accompagner et encadrer les pratiques (création d'un cahier des charges avec les professionnels des loisirs motorisés, conservation de terrains dédiés),
- Encadrer les évènements motorisés sur le territoire en accompagnant les organisateurs de manifestations sportives et en renforçant la coordination entre institutions.



Les actions réalisées en 2017

Sur le domaine de Valx :

- Travail engagé sur les sources et canaux en partenariat avec le Conservatoire du Littoral,
- Restaurations de deux murs en pierre sèche : un chantier mené avec l'Ecole d'Avignon et un avec les étudiants de l'Ecole d'Architecture de Marseille,
- Ouverture sur la salle de traite pour le développement des activités pédagogiques.

Sur Félines :

- Travaux de raccordement des sources et traitement à l'entrée des maisons pour sécuriser l'alimentation en eau des bâtiments.

Suivi, renouvellement, modification des conventions avec les usagers du domaine :

- adaptation des conventions (logement et bâtiment agricole) du GAEC des Fabrigoules,
- deux appels à candidature ont été réalisés pour organiser la chasse sur l'ensemble du site et le pâturage ovins sur Félines. Ces appels à candidature ont permis d'auditionner plusieurs candidats



ZOOM sur Projet pédagogique de Valx

Réalisation de 36 animations dans le cadre du programme éducatif de Valx (soit environ 580 personnes touchées) dont 26 se sont déroulées sur le domaine de Valx.

Les animations ont été réalisées à :

- 46% par le GAEC Ferme des Fabrigoules,
- 39% par le Parc,
- et à 6% par d'autres partenaires éducatifs (ex : Geneviève Vallart-De Boisgelin, guide de pays).



Les actions réalisées en 2017

Gestion des données cartographiques (SIT – système d'information territorial)

- Poursuite de la mise en place des observatoires thématiques sur le territoire, de la coordination et de l'accompagnement des missions aux projets SIT et SIG. Suivi des projets inter-Parcs : réalisation de la nouvelle interface du SIT, poursuite du travail sur l'observatoire inter-Parcs.
- Création pour les agents de 9 applications/cartes.
- Refonte du site Internet du SIT : www.geo.pnrpaca.org

Création des outils et des supports de sensibilisation pédagogique :

- 2 fiches observatoire de la biodiversité sur la marmotte et la chauve-souris.
- Acquisition d'ouvrages pour la ferme pédagogique sur l'agro-écologie, le jardinage, dans la perspective de développer de nouvelles activités.
- Réalisation d'illustrations pour la ferme pédagogique qui pourront être utilisées pour des supports d'animation et la réalisation de fiches.

Développement du centre de ressources du Parc :

- saisie des nouveaux ouvrages : 200 nouveaux documents, soit un total de 1 684 ouvrages référencés. , grâce aux contributions des agents du Parc.

Lien vers le centre de ressources : <http://centre-ressources.parcduverdon.fr/opac/>



ZOOM sur l'Open Data

Le Parc naturel régional du Verdon s'est engagé dans une démarche volontaire d'ouverture des données publiques. Il participe ainsi à l'ambition commune de faire de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur la première Smart Région. Le Parc souhaite également que ses partenaires publics et privés travaillent à la libération de leurs propres données, afin de les rendre accessibles et réutilisables via des plates-formes comme DataSud ou data.gouv.fr. Pour concrétiser ce projet Open Data, une délibération de principes a été signée par ces membres ainsi qu'une convention de partenariat avec la Région sur les données ouvertes et intelligentes publiques que détient le Parc.

AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE TERRITOIRE SELON LES PUBLICS CIBLÉS

Les actions réalisées en 2017

Presse média :

- envoi de 20 communiqués de presse et 162 articles parus (non exhaustif); 22 émissions *Écho du Parc* sur Radio Verdon, accompagnement de projets de tournage.

Outils numériques de communication: animation du site Internet www.parcduverdon.fr, et de la page du réseau social Facebook

- 64 346 utilisateurs sur le site Internet,
- Facebook : 6100 fans (+ 1100 en 1 an) ; 2 envois de la newsletter.

Pilotage et accompagnement d'éditions :

- 8 brochures (carnet découverte, Stratégie Espace valléen, carte rando...), 2 éditions (Cahier de la biodiversité Blieux, Courrier scientifique sur les relations culturelles entre le Parc et Draguignan.); étiquettes Valeurs, logo du 1% Verdon, exposition Draguignan...

Les 50 ans des Parcs : participation avec la Fédération des Parcs à l'édition *Plume de carotte*, au magazine *Partir en France* et à l'organisation et la présence sur l'opération « Destination Parcs » à Bercy village à Paris en octobre.

ZOOM sur l'année des 20 ans du Parc

Le Parc a été créé en 1997 et les élus ont souhaité célébrer l'anniversaire de ses 20 ans. Ainsi, plusieurs actions ont rythmées ou colorées l'année :

- la création de la signature de 20 ans de passions communes,
- la réalisation en interne d'une vidéo retraçant l'action du Parc ces 20 dernières années,
- la labellisation de plus de 25 événements,
- la mobilisation des communes autour de l'écriture de l'almanach du Verdon et la plantation d'arbres fruitiers,
- la fabrication de tee-shirts floqués et d'autocollants,
- et enfin la fête des 20 ans au domaine de Valx.

Début d'année 2018 et pour clôturer cette année de 20 ans, l'Almanach est publié. Edité par les Éditions Parole, plus d'une centaine de personnes ont participé à l'écriture de l'ouvrage. En 12 mois, ce livre propose une visite unique du Parc : paysages du Verdon à travers une belle collection photographique, témoignages d'hommes et de femmes qui se sont mobilisés ou se mobilisent encore pour préserver ce territoire, des dates marquantes, les grandes actions menées par le Parc, la richesse d'un patrimoine naturel et culturel hors du commun, des astuces, des recettes, des portraits... A offrir et à s'offrir !



MOBILISER ET ACCOMPAGNER LE RÉSEAU DES PARTENAIRES

Les actions réalisées en 2017

Poursuite du travail sur le réseau des acteurs culturels

- Montage du dossier de demande de financements dans le cadre du programme Leader pour poursuivre le travail et développer de nouvelles actions. (Opération prévue sur 2018).
- Animation du site web de La Mescla sur les cinq premiers mois de l'année, puis relais pris par l'association Art et culture Fabri de Peiresc.
- Signature de la convention avec la Direction des affaires culturelles.
Lien vers le site de La Mescla : <http://mescla-portailculturel.fr>



Proposer une offre de formation

- Coordination et accompagnement des formations proposées par le Parc,
- Construction de 2 formations à vocation éducative : 1 formation des enseignants du territoire sur la mise en place de projets éducatifs en partenariat, 1 formation pour les directrices et directeurs des ACM (accueils collectifs de mineurs) pour emmener des groupes de jeunes en refuge,
- Encadrement des stages courts du Parc auprès des jeunes du territoire dans le cadre de leurs études (stage de 3e, stage de bac pro, etc.).

Suivi et mobilisation des réseaux dans les projets : éducation populaire, éducation nationale, acteurs marqués Parc...

ZOOM sur Former les responsables d'animation au montage de projet pédagogique en refuge



Co-organisée par les Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations du 04, 06 et le réseau Educ'alpes, en partenariat avec le Parc national du Mercantour, les Parcs naturels régionaux du Verdon et des Préalpes d'Azur, cette formation s'est adressée aux responsables d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). L'enjeu était de donner envie aux directeurs d'innover et d'explorer de nouvelles activités qui redonnent aux enfants l'envie de découvrir la montagne. Les stagiaires ont ainsi pu vivre l'organisation d'un séjour en refuge, en expérimentant des activités de découverte de la montagne, en échangeant sur les pratiques. Le bilan est particulièrement positif.

Il a fait l'objet de la réalisation d'une vidéo : <https://youtu.be/gaHoPx8U7lO>

Suite à cette formation, 2 centres de loisirs du Verdon (Puimoisson et Montagnac-Montpezat) se sont engagés avec le Parc autour d'un séjour au refuge du Mont Chiran.

DÉVELOPPER L'IMPLICATION DES PUBLICS

Les actions réalisées en 2017

Mise en œuvre de la stratégie éducative :

En conséquence d'une forte diminution de financement et de l'absence de 2 techniciennes du Pôle Diffusion des Connaissances, le programme éducatif du Parc a été considérablement restreint.

Il s'est concentré sur :

- L'accompagnement, le suivi et parfois l'animation des 25 rencontres labellisées « 20 ans de passions communes »,
- La coordination et l'accompagnement pédagogique de l'appel à projet scolaire sur la thématique de l'eau (dans le cadre du contrat de rivière),
- La coordination du spectacle « La guinguette du Colostre » créé et joué par le Crieur du Verdon (Michel Benizri) : il y a eu 1 représentation du spectacle dans 4 communes riveraines concernées par le projet de restauration hydromorphologique du Colostre (Allemagne, Saint-Martin, Riez et Roumoules). 1 est prévue en 2018 sur la commune de Gréoux.
- Les inventaires citoyens de la biodiversité sur la commune de La Martre ont été reportés à l'année 2018.



ZOOM sur Appel à projet scolaire « Raconte-moi ton Verdon »



Pour l'année scolaire 2016-2017, 8 projets scolaires ont été retenus. Cela représente 16 classes, 440 élèves du CE1 à la 4^e, qui ont été sensibilisés aux enjeux concernant la rivière du Verdon.

L'objectif de cet appel à projet est de permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs découvertes et de leurs apprentissages sur des sujets qui concernent leur environnement proche. Ainsi, en fonction de leur niveau et de leur contexte géographique, ils ont pu aborder les thèmes suivants (extraits des priorités du SAGE) :

- Risques et aménagement du territoire (gestion des inondations et barrages),
- Gestion de la ressource en eau,
- Impacts des activités humaines sur le milieu naturel,
- Comment concilier usages du Verdon pour les loisirs et la production d'électricité, et protection des milieux naturels ?
- Projet de restauration hydromorphologique du Colostre,
- Les cinquante ans du lac d'Esparron.



Ces projets ont fait l'objet de restitution auprès des autres classes et des parents d'élèves. Il est à souligner que l'exposition sur le Colostre réalisée par le collège de Riez a été retenue et récompensée lors de la journée organisée par le Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence.

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTERPRÉTATION DU TERRITOIRE

Les actions réalisées en 2017

Projet culturel sur l'eau :

- Recherche de financements,
- Mobilisation des acteurs de la culture et des membres de la commission eau pour débattre du projet.

Suivi de programmes de recherches émanant du conseil scientifique ou de projets du Parc et du territoire :

- Accompagnement du programme collectif de recherches du Jabron : appui technique à la Mairie de Trigance pour la recherche de financements, échanges pour construire un partenariat pour les années qui viennent,
- Édition d'un numéro du Courrier scientifique du Parc sur les relations historiques entre le Verdon et la ville de Draguignan dans le cadre du partenariat engagé, et montage d'une exposition. *Voir page 26.*

Accompagnement des projets d'interprétation :

- Réalisation du schéma d'interprétation du Grand site des gorges du Verdon,
- Rédaction de la consultation pour la réalisation du schéma d'interprétation du tour du lac de Sainte-Croix avec le Conservatoire du littoral,
- Réponse aux sollicitations de communes pour des conseils comme projet de sentier sur la commune d'Esparron-de-Verdon.



ZOOM sur

Le schéma d'interprétation du Grand site des gorges du Verdon

Le Schéma d'interprétation du Grand Site a été réalisé sur l'année et finalisé en novembre. Elus et professionnels des communes du Grand site ont été mobilisés tout au long de la démarche animée par Cairn Interprétation. Le projet s'est fini par une session de deux jours de

formation pour mettre en application les grands principes retenus dans les projets des professionnels (guides, accompagnateurs, maisons thématiques...).

Ce schéma nous a permis de poser un cadre et d'imaginer des outils de découverte et d'expérience du site par les visiteurs afin de leur faire ressentir l'esprit des lieux de ce Grand site des gorges du Verdon.

Le thème central qui est décliné est « dans le paysage grandiose des Gorges du Verdon les êtres vivants trouvent de petites prises pour s'accrocher et développer une relation intime avec les lieux, à proximité du vide immense ». De là se décline un ensemble de sous-thèmes que l'on va traduire en outils de découverte pour le visiteur avec par exemple, la création de deux points d'accueil avec des maquettes en relief pour ressentir l'ensemble du site.

STRUCTURER LA DESTINATION TOURISTIQUE VERDON

Les actions réalisées en 2017

Programme Espace valléen : Voir le Verdon en Grand !

Avec la contribution financière de :



- 21 actions dans une maquette financière de 3 millions d'euros à investir dans le projet de Grand site de France pour les gorges du Verdon. L'Europe (POIA-FEDER), l'État (FNADT) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur interviennent à plus de 1 850 000 € dans le programme.
- 3 dossiers déposés pour un montant total de 365 000 € dont
 - 284 000 € en investissement : Aménagement des belvédères en lieux d'accueil et d'interprétation (études), sites d'embarquement et de débarquement des activités d'eau vive (études), Aménagement d'une liaison pédestre du village de Saint-André-les Alpes à la plage du Plan ;
 - 81 000 € en fonctionnement : schéma de mobilité, schéma d'interprétation des patrimoines des gorges et concours paysager requalification Point sublime.

Inauguration du premier GR de Pays® des tours du Verdon : le tour du lac d'Esparron

Le Tour du lac d'Esparron reconnu par la Fédération Française de randonnée en GR de Pays®, relie les communes de Gréoux-les-Bains, Saint-Martin-de-Brômes, Esparron-de-Verdon, Quinson et Saint-Julien-le-Montagnier. Parmi les aménagements remarquables réalisés pour sécuriser le cheminement en limitant les impacts sur les milieux naturels, l'ancien canal du Verdon, entre Saint-Julien plage et le site du Quartier (Espace naturel sensible) a fait l'objet d'une opération sous maîtrise d'ouvrage de la commune d'Esparron-de-Verdon. Le Parc a contribué au suivi du chantier au côté du département des Alpes-de-Haute-Provence qui a financé les travaux dans le cadre du PDIPR. L'itinéraire a été inauguré le dimanche 29 octobre. Plus de 200 participants ont pris part à la manifestation.

Formation des professionnels de l'eau vive avec France Nature Environnement

3 journées de formations regroupant 34 professionnels de 24 entreprises différentes.

Développement du réseau professionnel de bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional. Journée de présentation de la nouvelle marque Valeurs Parc le 4 avril à Quinson - 6 audits réalisés en 2017 (2 hébergements et 4 prestations accompagnées)



ZOOM sur l'édition d'une carte de randonnée pédestre sur les gorges

L'édition d'une carte présentant 23 itinéraires adaptés à différents publics répond à une attente de valorisation de l'offre de randonnée sur les 7 communes constituant l'Opération Grand site de France pour le site classé des Gorges du Verdon. L'idée de publier cette carte fait directement suite à la fermeture du sentier des Pêcheurs intervenue au printemps 2017. Cet itinéraire, situé en rive droite des Gorges à hauteur de la réserve naturelle régionale de Saint-Maurin, attirait près de 50 000 randonneurs par an. Cette concentration de la fréquentation sur quelques randonnées « à succès » fait peser le risque d'une saturation de la capacité d'accueil de certains sites. Partant de ce constat, l'objectif de la carte est aussi d'assurer une meilleure diffusion des flux de randonneurs.

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DU TERRITOIRE

Les actions réalisées en 2017

Poursuite du dispositif « Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV). Un projet construit à l'échelle du Grand Verdon entre le Parc du Verdon, le Pays A3Vet la CCAPV:



- Phase 1 : travaux d'investissements dans la rénovation du bâti et de l'éclairage public sur 14 communes et 2 EPCI pour un montant de travaux de plus d'1 million d'€ dont 500 000 € de soutien Etat-TEPCV.
- Phase 2 : Investissements dans le bâti public, mobilité et soutien à la transition, achat de véhicules électriques, rénovation de l'éclairage public, observatoire de la biodiversité, inventaire citoyen de la biodiversité, cycle d'animation sur la transition. 6 communes, 1 EPCI, Parc du Verdon, pour un montant de travaux de plus de 800 000 € dont 500 000 € de soutien TEPCV.
- Phase 3 : Obtention d'une enveloppe mise à disposition du territoire pour un montant de 1230 000 € de travaux, dans le cadre d'un dispositif bonifié des Certificats d'économie d'énergie (CEE), pour rénover l'éclairage et les bâtiments publics avec un soutien à hauteur de 90% des dépenses pour les communes et intercommunalités

Programme d'animations « Transition citoyenne »

- Le 21 mai à La Verdière (*Jardins en fête*), conférence sur le jardinage biologique (association Partager la Terre),
- Le 4 juin à Rougon (*fête de la nature*), conférence sur la pollution lumineuse (Parc) et balade contée nocturne (Maison des lacs).
- Le 5 août à Allons (*Fête du pain*), sortie naturaliste et astronomique nocturne (Jean Maurice Ollivier, accompagnateur en montagne).



ZOOM sur des communes étoilées....

Grâce au dispositif TEPCV, deux communes (Allons et Rougon) ont pu bénéficier de financement important (80 %) pour renouveler leur éclairage public. Une action associée à une recherche de performance des équipements et une politique volontariste d'extinction nocturne (de minuit à 5h) visant, au-delà des économies d'énergie supplémentaires générées (- 66 % de consommation minimum), à moins impacter la faune et flore nocturne, notamment au regard de nos amies chauves-souris. Accompagnée par le Parc du Verdon, la commune de Rougon est la première commune du Parc lauréate du label « Villes et villages étoilés » délivré par l'Association nationale de protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN).

Les actions réalisées en 2017

Les marchés paysans du Verdon

Toujours en partenariat avec la l'association Bienvenue à la Ferme et la chambre d'agriculture O4, les 14 producteurs inscrits ont tenu 12 marchés en 2017 à Moustiers-Sainte-Marie.



Visioconférence, bilan d'une année de mise en service à la maison du Parc :

- 5 200 km de déplacements évités pour les agents et élus du Parc,
- 180 heures (22 jours de travail) de déplacements évités (temps passés sur la route) pour les agents,
- 0,832 t de GES (160 kg/km) est le chiffre estimé pour les gaz à effets de serre évités.

Ainsi, on peut estimer que pour le point de visioconférence de Moustiers, c'est un gain de 7 590 € sur un année soit un taux de retour sur investissement de 134% dès la première année.



ZOOM sur Les vins marque « Valeurs Parc naturel régional du Verdon »

Le mois d'octobre 2017 a été l'occasion de fêter le renouvellement de la gamme des vins BIO des producteurs de Quinson. Ils ont invité visiteurs et habitants à la cave de Quinson pour une visite et une dégustation exceptionnelle directement à la cuve de la récolte 2017.

Le Parc a également accompagné la cave de

Pierrevert pour repenser l'univers graphique et visuel de la gamme des vins BIO et marque valeurs Parc naturel régional du Verdon : le *Quintius*, le *pinson des gorges* et l'*éclat d'été*.

Les actions réalisées en 2017

Les vergers paysans, programme de conservatoire des variétés fruitières anciennes du Verdon

- 160 arbres plantés,
- 1,5 tonne de fruits récoltés et pressés à Castellane le 25 octobre 2017,
- 5 stages d'initiation à la greffe, à la taille ou à la plantation et 175 participants,
- Réalisation d'une étude ethno-historique par l'écomusée de la Roudoule pour le Parc, permettant d'éclairer l'évolution des pratiques arboricoles fruitières et la diffusion variétale sur le territoire du Parc.



REGAIN : le réseau Sol du plateau de Valensole

Créé en 2017, ce réseau rassemble 23 lavandiculteurs pour mieux comprendre le fonctionnement biologique des sols et expérimenter des pratiques offrant le meilleur compromis entre qualité des sols, productivité et durabilité du système. 34 parcelles de lavandin sont suivies et évaluées. Deux formations ont été animées cette année. Elles ont permis d'initier un travail sur la fertilisation organique et les couverts végétaux en lavandin. L'ADEME, le Conseil Régional et le Conseil départemental 04 sont les financeurs pour un budget de 150 000€ jusqu'en 2020. Le Parc du Verdon s'est entouré de différents partenaires : la Chambre d'agriculture 04, la SCP et l'UMR Eco & Sol (expertise pédologique), le CRIEPPAM (expertise lavandin), la coopérative SCA3P (accompagnement technique des essais couverts végétaux en lavandin).

Loup et prédation

Depuis 2013, le Parc du Verdon est animateur du réseau interParcs « loup » de la Fédération des Parcs. A ce titre, le Parc siège au Groupe national Loup (GNL) pour représenter les Parcs, au côté de Philippe Gamen, président du Parc du massif des Bauges. Le binôme technicien-élu a participé aux nombreuses réunions du GNL en 2017, en vue du renouvellement du Plan national d'action « Loup » pour la période 2018-2023.



ZOOM sur Gérer et exploiter durablement les forêts du Verdon

En 2015, le Parc du Verdon s'était engagé, au côté du Parc du Luberon et de deux de ses communautés de communes, dans un recours contre Uniper et l'exploitation de la centrale de biomasse de Gardanne. Nous contestons les points suivants : l'évaluation des incidences et de l'étude d'impact, limitée aux communes d'implantation de la centrale, la surestimation des volumes de bois, la régularité de l'enquête publique et la légitimité du signataire de l'arrêté d'exploitation. Après 2 ans de procédure, la justice a prononcé, le 8 juin 2017, une annulation de l'autorisation d'exploitation de la centrale biomasse de Gardanne. Cette décision a entraîné de multiples réactions, dont celle de la Région. Après plusieurs réunions de travail, et de nombreux échanges entre les services de la Région, les Parcs du Luberon, du Verdon et Uniper, un comité syndical conjoint Luberon-Verdon, le 29 septembre dernier a officialisé la signature d'un protocole de travail quadripartite. Celle-ci formalise des axes de travail en faveur d'une gestion durable des forêts sur nos territoires et engage notamment Uniper à être transparent sur la provenance de ces bois. Ce protocole a été signé pour une durée de 3 ans.

VERS DES DOCUMENTS EXEMPLAIRES DE PLANIFICATION URBAINE ET DES PAYSAGES

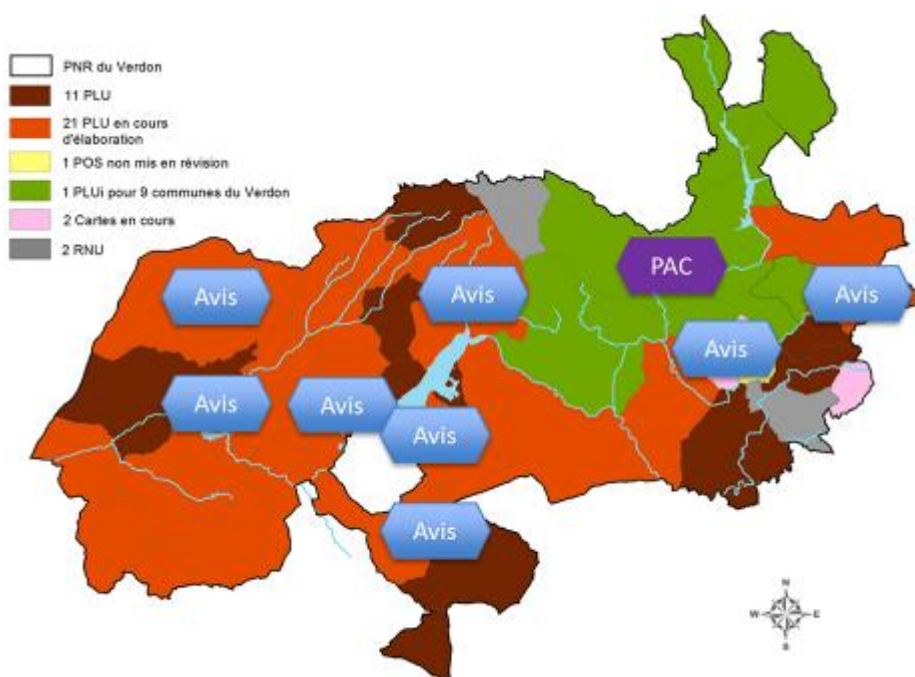
Les actions réalisées en 2017

Conseil architectural : les permanences de conseil architectural n'ayant pu être développées largement en 2017, le Parc a porté son attention sur un site emblématique où de nombreux projets sont apparus à la faveur de la conception d'un PLU et nécessitant une réflexion sur l'intégration paysagère. Un partenariat a été construit avec l'école d'architecture de Marseille Luminy pour la réalisation d'un atelier d'étudiants sur la commune de Bauduen (qui a eu lieu en mars 2018),

D'autre part, une convention avec le CAUE du Var a permis de réaliser des prestations de conseil architectural sur le territoire du Parc (1 permanence par mois en alternance sur Aups et Vinon depuis octobre 2017 et qui seront poursuivies en 2018),

ZOOM sur l'accompagnement des documents d'urbanisme

En 2017, et dans la suite de 2016, face aux échéances fixées par la Loi ALUR mettant fin à l'existence des POS au 27 mars, l'accent a été mis sur l'accompagnement des communes et intercommunalités dans l'élaboration de leur document d'urbanisme : début 2017, on comptait ainsi 19 PLU, 3 cartes communales, 1 PLUi (CCMV) et 3 SCoT (DLVA, Provence Verte et Dracénie) en cours d'élaboration.



L'intervention du Parc a permis de :

- analyser les documents d'élaboration des PLU en cours et assister aux réunions des personnes publiques associées organisées aux différentes étapes d'avancement, afin de s'assurer notamment de la prise en compte de la charte du Parc et du SAGE Verdon ;
- préparer l'avis pris en Bureau du Parc sur les PLU de Saint-Laurent-du-Verdon, Moissac-Bellevue, Bauduen, Valensole, Peyroules, Moustiers-Sainte-Marie, Esparron-de-Verdon, de Sillans-la-Cascade, la carte communale du Bourguet,
- représenter le Parc naturel régional du Verdon dans les instances départementales CDPENAF 04 et 83, CDNPS du 04, guichets uniques.

DECLINAISON DE LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE TERRITOIRE DANS UN PLAN PAYSAGES, AGRICULTURE, PASTORALISME ET BIODIVERSITE

Les actions réalisées en 2017

- Volet **biodiversité** : réception du MOS (mode d'occupation du sol) et élaboration des cartes de favorabilité des milieux pour les différentes espèces suivies (Apollon, Semi-apollon, Proserpine, Chevêche d'Athéna, Petit rhinolophe...) par l'Institut méditerranéen de biologie et écologie marine,
- Volet **paysager** : stage de 5 mois pour l'élaboration d'une typologie des franges villageoises (en se basant sur 36 villages et hameaux du Parc) et réalisation d'enquêtes auprès des habitants sur les marchés de 5 communes (Castellane, Comps-sur-Artuby, La Palud-sur-Verdon, Moustiers-Sainte-Marie, Valensole). L'objectif était de recueillir le ressenti des habitants sur différents points d'intérêts des franges villageoises, ceux qui sont importants à leurs yeux, ceux qu'il faudrait améliorer ou mieux valoriser...,
- Volet **agricole et pastoralisme** : élaboration d'une méthodologie pour réaliser l'étude de ce volet, présentation de cette méthodologie aux différents partenaires du secteur agricole (Cerpam, Institut de l'élevage, Chambres d'agriculture, Safer,...), démarrage de l'étude sur le secteur des Préalpes,
- Volet **trame noire** (lutte contre la pollution lumineuse) : Partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris dans le cadre d'une thèse sur les impacts de l'éclairage public sur les chauves-souris (campagne de mesures de trajectographies avec des niveaux différents d'intensité lumineuse, sur Valensole). Résultats attendus en 2018.

ZOOM sur le diagnostic agricole et pastoral de la Trame verte et bleue



En 2017, des entretiens avec une quinzaine d'éleveurs sur le secteur des Préalpes ont permis de recenser les différents systèmes d'élevage et les pratiques associées, en terme de gestion du milieu. Une analyse collective lors d'un groupe de travail mélangeant éleveurs, élus et techniciens, a ensuite abouti à l'identification des grands enjeux auxquels sont soumis les systèmes d'élevage dans ce secteur, et qui pourraient avoir un impact sur leur façon de gérer le milieu (modifications des périodes de pâture, des modes

de gardiennage, de la taille des troupeaux, des méthodes de réouverture du milieu, abandon de certains quartiers, etc.). Le pastoralisme joue en effet un rôle déterminant dans l'entretien des milieux ouverts, et le maintien d'une biodiversité associé à ce type de milieu dépend donc du maintien du pastoralisme. Trois thématiques sont notamment ressorties comme prioritaires : la fermeture du milieu, en lien avec le risque de prédation, le changement climatique, qui va pousser les éleveurs à chercher de nouvelles ressources pastorales et pose des questions vis-à-vis de la ressource en eau, et les problématiques foncières, avec notamment le risque d'urbanisation des terres agricoles et les spéculations foncières qui bloquent l'accès à la terre.

Les actions réalisées en 2017

Actions permettant de développer la coopération :

- Animation des instances du Parc pour en faire des lieux ouverts, de coopération et d'apprentissage : commissions, comités syndicaux dont un comité jumelé avec le Parc naturel régional du Luberon relatif au protocole avec le Conseil régional et UNIPER ; réunion du comité scientifique et échanges avec le conseil de développement,
- Poursuite des logiques de partenariat : suivi des conventions de partenariat avec EDF et la SCP,
- Mutualisation des moyens, notamment au sein du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Gestion des outils et programmes financiers pour le territoire :
 - Animation du nouveau programme LEADER 2016-2020 co-animé avec le Pays A3V,
- Validation du règlement et création d'un logo pour le 1% Verdon

ZOOM sur le partenariat avec Draguignan, future ville porte du Parc



Près de 350 personnes se sont retrouvées le 16 septembre 2017 au Musée de l'Observance lors des journées européennes du patrimoine, pour célébrer l'évènement « Draguignan fête le Verdon » dans le cadre de la fête du centre ancien de Draguignan.

Cet évènement cofinancé par le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (10 000€) et co-organisé par la ville de Draguignan et le Parc, fut un grand succès tant pour les dracénois que pour les exposants (musées thématiques et associations du Verdon ayant contribué à l'élaboration de l'exposition « Sur les chemins du Verdon »). Ce fut également l'occasion de présenter le hors-série du courrier scientifique du Parc « Draguignan-Verdon, liens d'histoires, liens de cœurs ».

La journée s'est clôturée par la projection du film « Verdon secret » au cinéma UGCR de Draguignan devant une salle comble, suivi d'échanges entre les spectateurs et le producteur du film (Ecociné Verdon).



Les actions réalisées en 2017

L'année 2017 a permis de poursuivre l'accompagnement des projets inscrits au contrat rivière 2017-2022 : 21 actions sont inscrites au contrat, pour presque 6 M €. Elles sont réparties dans 4 dispositifs :

- **Travaux de confortement et de protection contre les crues** : secteurs haut Verdon (Allos, Colmars, Beauvezer...), moyen Verdon (Castellane) et bas Verdon (Vinson). En 2017, le syndicat a animé la réflexion pour l'intégration de ces études dans le cadre de la compétence GEMAPI qui incombera aux intercommunalités à compter du 1^{er} janvier 2018 (proposition d'une organisation pour 2018).
- **Gestion du risque** : mise en place de systèmes d'alerte. En 2017, l'étude pour la définition d'un système d'alerte à Quinson a été finalisée.
- **Gestion du transport solide et des espaces de bon fonctionnement** : plans de gestion des matériaux (haut Verdon en 2016-2017 – bas Verdon en 2019), suivis topographiques du lit tous les 5 ans (réalisés en 2016 en aval des barrages de Chaudanne et Gréoux). En 2017, l'étude d'un plan de gestion des matériaux et des espaces de bon fonctionnement du haut Verdon s'est finalisée.
- **Amélioration de la gestion hydroélectrique vis-à-vis de la fonctionnalité des milieux** : suivis de l'effet de l'augmentation des débits réservés en cours jusqu'en 2018, les résultats permettront de valider les suites à donner sur la gestion des grands aménagements.

ZOOM sur le plan de gestion du transport solide et des espaces de bon fonctionnement du haut Verdon

L'élaboration du plan de gestion des matériaux et des espaces de mobilité du haut Verdon a démarré en 2016. Le besoin de cette étude s'est fait sentir lors de la consultation des collectivités sur le SAGE, ainsi qu'en lien avec les demandes ponctuelles de curage, les interventions sur les cours d'eau n'étant plus possibles au coup par coup sans vision globale. Cette étude avait pour objectif d'aboutir à une gestion globale et planifiée des cours d'eau du haut Verdon, dans le cadre de la future compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Le diagnostic a montré que sur le haut Verdon, bien que le stock de matériaux du lit soit important, la tendance est au déstockage sous l'effet des crues par manque de renouvellement des matériaux. A terme, le risque est d'avoir des problèmes importants d'incision du lit. L'étude a abouti à un programme d'actions visant à améliorer cette situation. Elle a aussi permis de délimiter « l'espace rivière », défini comme « l'espace acceptable dont le cours d'eau a besoin pour assurer son bon fonctionnement ». Cette étude sera donc une aide pour l'élaboration des documents d'urbanisme afin qu'ils intègrent au mieux les enjeux du Verdon.



PRÉSERVER ET VALORISER LES MILIEUX AQUATIQUES

Les actions réalisées en 2017

L'année 2017 a permis de poursuivre l'accompagnement des projets inscrits au contrat de rivière Verdon 2017-2022. 38 actions sont inscrites au contrat, pour plus de 12 M €. Elles sont réparties dans 3 dispositifs :

- **Restauration des continuités écologiques.** Il s'agit de rétablir la libre circulation des espèces et des matériaux dans les cours d'eau. Les principaux projets en cours sur le bassin versant sont situés sur le Verdon (un à Castellane, deux à Gréoux et à Vinon).
- **Restauration et entretien des milieux :** travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau (en 2017, 7400 mètres linéaires sur Vinon-sur-Verdon, et accompagnement de l'ASA du Jabron pour des travaux sur le Jabron, notamment protection d'un site archéologique), finalisation et dépôt du dossier pour le renouvellement de la déclaration d'intérêt général des travaux d'entretien, gestion des espèces invasives (participation au plan de lutte contre la Berce du Caucase sur la Lane), projet de restauration du Colostre.

Le Colostre, cours d'eau affluent du Verdon situé sur le plateau de Valensole, est aujourd'hui dégradé. L'objectif du projet est de retrouver un bon fonctionnement global du cours d'eau, tout en répondant aux besoins et usages socio-économiques (irrigation agricole, usages touristiques, intérêt patrimonial, attentes des riverains et des pêcheurs...). L'année 2017 a permis de lancer la maîtrise d'œuvre pour la première tranche du projet (Saint-Martin-de-Brômes et Allemagne-en-Provence), de réaliser une étude des représentations sociales et une restitution aux habitants, d'élaborer un spectacle et d'organiser 4 représentations dans différentes communes...

Avec la contribution financière de :



ZOOM sur L'effacement des seuils du Bouchier (Allos) et du domaine des Iscles (Gréoux-les-Bains)



En 2017, deux ouvrages hydrauliques ont été enlevés, permettant le rétablissement des continuités écologiques (piscicole et sédimentaire). Ces deux seuils en rivières étaient inscrits au Contrat de rivière Verdon.

Le passage à gué du domaine des Iscles sur le Verdon à Gréoux-les-Bains représentait un risque important pour les usagers du cours d'eau. Après plusieurs crues, sa structure laissait apparaître des fers à béton, des buses noyées... La commune a procédé à la destruction du gué et à l'enlèvement des matériaux sous le contrôle des services de l'Etat, l'aide financière de l'Agence de l'eau et le soutien du Parc naturel régional du Verdon.

Parallèlement, la commune d'Allos a détruit le seuil situé sur le Bouchier (photos), premier affluent majeur du Verdon. La prise d'eau qui l'accompagnait a été remplacée par une conduite venant s'alimenter sur le réservoir de Villard-Haut. Elle doit fournir en eau une microcentrale hydro-électrique en limitant son impact sur les milieux aquatiques.

Les actions réalisées en 2017

En 2016, le nouveau contrat de rivière Verdon 2017-2022 a été validé par l'ensemble des partenaires financiers : Agence de l'eau, conseils départementaux (04; 83, 06), Région, EDF et SCP. La cérémonie de signature a eu lieu le 28 juin 2017 à Vinon-sur-Verdon.

Concernant la gestion solidaire, 40 actions sont inscrites au contrat, pour plus de 14 M €. Elles sont réparties dans 7 dispositifs et notamment :



- **Économies d'eau** : un volet sur les économies d'eau a été intégré au nouveau contrat. L'année 2017 a permis de démarrer des diagnostics de consommation de bâtiments publics dans 3 communes volontaires (Quinson, Aups, Allos), et de préparer un programme de formations pour les élus et techniciens des collectivités qui commencera début 2018.
- **Plans de gestion de la ressource dans les secteurs sensibles aux étiages** : mise en œuvre des plans de gestion de la ressource dans le haut Verdon et sur le secteur Artuby (en cours, réduction des fuites des réseaux notamment, et travail sur l'optimisation des captages à Allos).
- **Gouvernance, solidarités et aménagement du territoire** : animation des démarches à l'échelle du bassin versant (SAGE, contrat rivière), poursuite des grands partenariats (SCP, renouvellement de la convention avec EDF), démarche GEMAPI, poursuite de la démarche d'extension du périmètre du syndicat pour la compétence « gestion globale du grand cycle de l'eau » afin de couvrir l'ensemble du bassin (adhésion des communes et intercommunalités).

ZOOM sur la validation du nouveau périmètre du syndicat et l'accompagnement des intercommunalités pour la mise en place de la compétence GEMAPI

La loi a créé une nouvelle compétence, la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Il s'agit d'une compétence obligatoire, attribuée aux établissements publics de coopération intercommunale à compter du 1^{er} janvier 2018. Un important travail est nécessaire pour définir, sur notre bassin versant, la meilleure organisation afin de mettre en place cette compétence : définir son contenu, les besoins (techniques, financiers et humains), les ressources, comment conserver, voire



renforcer la gestion intégrée de l'eau sur un territoire cohérent du point de vue hydrographique, quelles solidarités mettre en œuvre, comment mutualiser au mieux les moyens... ? Le syndicat anime cette démarche avec les 9 intercommunalités du bassin du Verdon. En 2017 un diagnostic a été établi à l'échelle du bassin versant du Verdon, un accompagnement juridique a été mis en place, et une organisation proposée pour 2018 (le syndicat a proposé aux intercommunalités qui le souhaitent de porter des actions au titre de leur compétence GEMAPI, via un conventionnement : travaux d'entretien, études sur les digues). En novembre, le comité syndical a validé le nouveau périmètre du syndicat : pour la compétence « gestion globale de l'eau », à ce jour 57 communes sur les 69 du bassin adhèrent, ainsi que 5 EPCI sur 9. Cette extension permettra d'envisager la délégation ou le transfert par les intercommunalités de la compétence GEMAPI au syndicat mixte.

Les actions réalisées en 2017

Amélioration de l'assainissement. Sur 2017, les projets ont été accompagnés : Aiguines, Saint-Julien-le-Montagnier, Castellane, Gréoux-les-Bains, La Martre (Logis du Pin), Thorame-Basse, Le Bourguet, Allos. Les travaux de la station d'épuration de Moustiers-Sainte-Marie ont été finalisés.

Gestion des rejets diffus : Aucun projet ne s'est concrétisé en 2017. 5 projets sont en cours (Allos, Colmars-les-Alpes, Thorame-Haute, Esparron, Saint-Julien-le-Montagnier).

Protection des ressources en eau potable et amélioration de la qualité de l'eau potable : le contrat rivière permet de financer l'animation du projet d'accompagnement de l'évolution des pratiques agricoles sur le plateau de Valensole (Regain).



ZOOM sur la rénovation de la station d'épuration de Moustiers-Sainte-Marie

Grâce au partenariat qui lie le Parc naturel régional du Verdon et la Société du canal de Provence (SCP), la commune de Moustiers-Sainte-Marie s'est vue remettre un chèque de 161 263 € (trois versements). La station a été entièrement rénovée, elle peut maintenant mieux absorber les variations saisonnières de population.

Dans le cadre d'une convention de solidarité aval-amont réaffirmée tous les 6 ans depuis 2008 entre le syndicat mixte de gestion du Parc du Verdon et la SCP (qui distribue l'eau du Verdon aux usagers du Var et des Bouches-du-Rhône), celle-ci mobilise une enveloppe annuelle de 300 000 €, portée à 350 000 € en 2018, pour participer à la construction des nouvelles stations d'épuration du territoire. Il s'agit de la concrétisation d'une solidarité entre les utilisateurs de l'eau exportée hors du bassin versant du Verdon, et les collectivités qui œuvrent pour sa gestion et la préservation de sa qualité.

En 2017, les stations d'épuration de Vinon-sur-Verdon (37 768 €), Allemagne-en-Provence (79 037 €), Moustiers-Sainte-Marie (62 596 €), Castellane (58 099 €), et Allos (62 500 €) ont été aidées. Suite à l'extension du périmètre du syndicat pour la compétence « gestion globale de l'eau », pour la première fois une commune située hors Parc (Allos) a pu bénéficier de cette aide.

CONCILIER LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES LIÉES À L'EAU AVEC LES AUTRES USAGES ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX

Les actions réalisées en 2017

L'année 2017 a permis de poursuivre l'accompagnement des projets inscrits au contrat de rivière Verdon 2017-2022. 7 actions ont été inscrites au contrat, pour 1 M €. Elles sont réparties dans 2 dispositifs :

Plan de gestion des gorges :

- aménagement des zones d'embarquement et de débarquement pour les sports d'eau vive (demande de subvention et journée de visite des sites),
- journées annuelles d'information et de sensibilisation des guides de randonnée aquatique avant la saison estivale,
- participation aux suivis de la population de l'Apron du Rhône,
- participation à la révision des réglementations encadrant la navigation sur le Verdon (validation de l'arrêté interpréfectoral de Sainte-Croix et début du travail sur celui des retenues d'Esparron-de-Verdon et Quinson).

Aménagements pour l'accès à l'eau sur les lacs : projet d'aménagement sur la commune de Saint-Julien-le-Montagnier (étude de faisabilité réalisée en 2017).

ZOOM sur la sécheresse et ses conséquences sur la gestion du Verdon



L'année 2017 a été très difficile au niveau hydrologique : avec une pluviométrie déficitaire de 60 %, les débits s'écoulant en rivière et alimentant la retenue de Castillon ont été très faibles et proches des minima historiques depuis le 15 juillet. Le stade d'alerte à la sécheresse a été déclenché sur le haut-Verdon (en amont de Saint-André-les-Alpes) le 8 août par les autorités préfectorales. La période de retour de cette sécheresse est supérieure à 50 ans. La commission de gestion du Verdon, instance mise en place dans le cadre du SAGE et chargée d'informer les acteurs sur la gestion des grands aménagements et de proposer des solutions en situation de crise, s'est réunie avant l'été comme chaque année (9 juin à Castellane et 15 juin à Saint-Laurent-du-Verdon). Ces réunions ont permis d'alerter en amont sur le fait que la saison estivale s'annonçait très difficile. Deux réunions de crise ont été

organisées au cours de l'été (18 et 26 juillet) à la demande des professionnels de l'eau vive, du fait que la situation hydrologique ne permettait plus la réalisation des lâchers. En effet, le débit entrant à Castillon était juste suffisant pour délivrer le débit réservé à l'aval du barrage de Chaudanne (débit réglementaire devant être assuré en permanence pour assurer la vie de la rivière), et ne permettait plus de reconstituer un stock pour la réalisation de lâchers. Au final, seuls 6 lâchers ont été réalisés cet été, dont un pris sur la réserve énergétique, et un anticipé sur le mois de septembre. Cette crise a montré la nécessité de s'accorder en amont sur des règles, la gestion dans l'urgence étant très difficile, et de réfléchir à l'évolution du modèle économique axé uniquement sur les activités aquatiques, ces situations de crise risquant de devenir de plus en plus fréquentes avec le changement climatique...

REMERCIEMENTS

L'ensemble des actions qui ont été présentées dans ce rapport d'activité sont rendues possibles grâce aux financements mobilisés par le Parc auprès de l'Union européenne, de l'État, en grande partie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, des communes et de nos partenaires privés.

Nous les remercions pour leur soutien.



POUR EN SAVOIR PLUS :

Sur notre site web www.parcduverdon.fr

Abonnez-vous à la **lettre d'information du Parc**

Rejoignez-nous sur **Facebook** : www.facebook.com/ParcdVerdon

Écoutez-nous sur Radio Verdon
91 FM & 96,5 FM

Participez aux événements du Parc
Retrouvez les dates sur parcduverdon.fr/agenda

Venez à la maison du Parc
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Domaine de Valx
04360 Moustiers-Sainte-Marie
Tél : 04 92 74 68 00
Fax : 04 92 74 68 01
info@parcduverdon.fr

** Ce document a été réalisé par l'équipe du Parc en juin 2018 **